

Le recyclage du plastique: un mythe à déconstruire

Comment l'approche du gouvernement fédéral en matière de gestion des déchets de plastique laisse aux populations le soin de payer la note pour la pollution générée par l'industrie

Contexte

Suite à la publication de l'[Approche proposée de gestion intégrée des produits de plastique](#) par le gouvernement fédéral, Greenpeace Canada a procédé à une enquête afin d'analyser les données ayant guidées la stratégie du Ministère de l'Environnement et du Changement climatique pour enrayer la pollution plastique. Cette **analyse unique portant sur les 32 plus grandes installations de recyclage au Canada** met en lumière l'impasse du recyclage et la nécessité de déconstruire le mythe créé par l'industrie selon lequel le recyclage serait la solution de choix pour contrer la pollution plastique.

Une stratégie fédérale vouée à l'échec

Selon l'analyse de Greenpeace, l'approche fédérale actuelle n'est pas équipée pour nous permettre d'atteindre l'objectif zéro déchet de plastique d'ici 2030, particulièrement dans le contexte de la pandémie de covid-19 qui a vu l'utilisation de plastiques à usage unique augmenter de façon drastique. Les progrès technologiques nécessaires à une expansion adéquate du recyclage des plastiques prendraient plus d'années que le gouvernement ne s'en est fixé pour atteindre l'objectif « zéro déchet ».

Selon [les données](#) les plus récentes analysées par une firme de consultation mandatée par Ottawa, sur les 4,67 millions de tonnes (t) de plastique introduites sur le marché intérieur canadien en 2016, **plus de 3,2 millions de tonnes ont terminé sous forme de déchets**. Même en considérant l'interdiction de six plastiques à usage unique et les autres mesures fédérales destinées à lutter contre l'enfouissement, l'incinération et la perte des matières plastiques dans l'environnement, l'approche du gouvernement fédéral ne prévoit pas de mesures adéquates pour freiner la production de plastique vierge et se concentre plutôt sur le traitement des déchets. Greenpeace craint que cette stratégie n'éloigne le Canada d'une transition urgente et nécessaire vers une économie véritablement circulaire, et ne l'enfonce davantage dans un système linéaire et dépendant des combustibles fossiles.

Une capacité de recyclage du plastique dérisoire aux vues des quantités à traiter

Selon [les données](#) les plus récentes issues du rapport Deloitte et Cheminfo Services, sur les 3,2 millions de tonnes (t) de déchets plastiques générés en 2016 au Canada, **2,79 millions de t** (86 %) de déchets plastiques ont été envoyées à l'enfouissement, **137 000 t** (4%) ont été incinérés et convertis en énergie, et **29 000 t** (1%) ont terminé dans l'environnement. Seules **305 000 t**, soit environ 9 %, ont été « recyclées » par procédé mécanique ou chimique.

En réalité, même ce 9% est probablement une surestimation, car toujours selon ce rapport, la part de recyclage chimique concernerait **49 000 t** (1%) des déchets plastiques. Cependant, en examinant les chiffres à la loupe, il semble qu'au moins **40 000 t** de ces déchets plastiques ont très probablement été convertis en carburant, étant donné que le procédé de recyclage chimique sert en grande partie à la valorisation des déchets en carburant (ce que Greenpeace ne considère pas comme étant du recyclage). Si l'on soustrait cette part du total, on peut donc considérer que **seules 9 000 t** ont pu être recyclées en boucle fermée (soit en nouveaux produits de plastiques utilisés aux mêmes fins), ce qui ne représente que **0,3 % du total des plastiques recyclés chimiquement** et ramène le total des déchets plastiques recyclés à 8 % soit environ 265 000 t (cf. Annexe 1, Méthodologie).

Pourtant, l'enquête de Greenpeace portant sur la capacité de recyclage des 32 plus grandes infrastructures de recyclage mécanique et chimique existantes au pays révèle que celle-ci se situe actuellement **environ 514 895 t et 544 400 t, soit environ 17 % du total des déchets générés en 2016** (cf. Annexe 2). Ce pourcentage correspond à la quantité de déchets plastiques pouvant être recyclés en boucle fermée dans les installations qui assurent la plus grande partie du recyclage au Canada.

Le mythe du recyclage à l'infinie

À l'heure actuelle, la majeure partie des déchets plastiques est encore traitée **par procédés mécaniques conventionnels**, ce qui entraîne leur dégradation et nécessite donc un apport constant de matières plastiques vierges issues de combustibles fossiles pour produire de nouveaux plastiques. D'autre part, avec seulement une poignée d'usines existantes et en développement à travers le pays, **le recyclage chimique du plastique en boucle fermée** est encore loin d'atteindre l'échelle industrielle.

Alors que les données citées précédemment témoignent de la faiblesse du taux de recyclage actuel, il faut aussi considérer que les investissements dans le « recyclage chimique » ne sont pas la solution. Les technologies de transformation chimique **du plastique en boucle fermée** sont des procédés coûteux, difficiles à perfectionner, gourmands en énergie et qui produisent des déchets inévitables - en tant que telles, ces technologies ne peuvent être considérées comme circulaires.

De plus, elles sont spécifiques à certains types de résine et ne sont pas en mesure de traiter tous les emballages plastiques (multicouches, par exemple).

Quant aux engagements du gouvernement fédéral en faveur de la production et du « recyclage chimique », en particulier les procédés de transformation du **plastique en carburant** et des **déchets en énergie** (incinération), leur impact climatique n'a pour le moment pas été comptabilisé de manière transparente dans l'approche du gouvernement fédéral. Des investissements dans ces technologies ne sont pas recommandables d'un point de vue climatique et compromettent les engagements du Canada en faveur d'une économie à faible émission de carbone.

Le gouvernement investit plus largement dans les plastiques vierges que dans le recyclage et l'économie circulaire

Pour rendre le recyclage efficace, les firmes de consultation Deloitte et Cheminfo Services [affirmaient](#) en 2019 que le Canada devrait **construire plus de 160 nouvelles installations** (incluant des installations de recyclage mécanique et chimique, de valorisation énergétique des déchets, de nouvelles installations de tri, et d'incinérateurs) et **dépenser jusqu'à 8,2 milliards de dollars pour détourner 90 % des déchets plastiques des décharges**. Ce scénario semble difficilement réalisable d'ici 2030: construire plus de 160 installations en 10 ans serait un objectif très ambitieux, sans parler de l'importance colossale du financement requis. De surcroît, les données recueillies par Greenpeace montrent que les fonds publics sont bien plus largement orientés vers la production de plastiques vierges que vers le recyclage ou les solutions circulaires.

L'enquête révèle à ce sujet que le financement gouvernemental provincial et fédéral depuis 2017, incluant celui du Ministère du développement économique de l'Ontario, du programme de diversification pétrochimique de l'Alberta et du Fonds d'investissement stratégique fédéral, **a fourni 334 millions de dollars de financement public aux entreprises productrices de plastique vierge** au cours des trois dernières années (cf. Annexe 3, Tableau A). Comme certains de ces projets en sont à leurs prémices (seulement des annonces avec de vagues intentions), il est difficile d'estimer de manière fiable quelles seront les capacités réelles de production et de recyclage de plastique.

À titre de comparaison, notre enquête relève que les sources fédérales et provinciales **ont seulement accordé 58,7 millions de dollars à l'industrie du recyclage** depuis 2017: seulement une petite portion de ce financement — environ 8,45 millions de dollars — a été investie pour soutenir, financer et développer les entreprises de recyclage du plastique en boucle fermée (cf. Annexe 3, Tableau B).

Étude de cas: le modèle de responsabilité élargie des producteurs de la Colombie-Britannique échoue à lutter contre la pollution plastique

Même en Colombie-Britannique, où le programme de responsabilité élargie des producteurs (REP) est présenté comme le meilleur au pays, le recyclage des plastiques ne parvient pas à résoudre le problème de la pollution.

C'est l'un des programmes de REP le plus complet pour les emballages et les produits de papier en Amérique du Nord où les producteurs ont l'entière responsabilité du financement et du fonctionnement du système de recyclage résidentiel à l'échelle de la province. Pourtant, **des 64 120 tonnes de plastique mises en circulation en 2019, seulement 29 199 tonnes ont été collectées**, d'après le [rapport annuel](#) de Recycle BC (RBC). Cela signifie que la majorité, **soit près de 35 000 tonnes** ou 55%, des déchets plastiques couverts par la REP de RBC ont été envoyés vers les sites d'enfouissement, incinérés ou perdus dans la nature. Sur les 29 199 t collectées, **plus de 8 000 t ont servi à la transformation du plastique en carburant** - un procédé ne relevant pas du domaine de l'économie circulaire.

Industrie plastique et pétrochimique: des impacts dévastateurs sur les communautés

De sa production à son élimination, le plastique pollue à toutes les étapes de son cycle de vie. Il affecte notre environnement, mais il a aussi des impacts catastrophiques sur la vie des communautés qui vivent à proximité des usines pétrochimiques. Greenpeace a recueilli le témoignage de Beze Gray de la Première nation Aamjiwnaang afin de documenter l'impact de l'industrie plastique et pétrochimique sur les communautés en première ligne (cf. Avant-propos). Beze vit près de Sarnia, **dans la « vallée chimique » de l'Ontario où se concentre 40% de l'industrie pétrochimique canadienne**, et décrit l'environnement dans lequel il a grandi: des eaux toxiques impropres à la consommation, des sols contaminés qu'il est impossible de cultiver, et des déversements de benzène à proximité des installations communautaires comme le centre de petite enfance.

La qualité de l'air et la pollution chimique toxique ont été associées à des effets négatifs sur la santé, incluant l'asthme, des maladies pulmonaires et des cancers dans les communautés autochtones vivant en première ligne, comme la Première nation Aamjiwnaang qui demande des compensations pour les déversements de produits chimiques et une réglementation plus stricte en matière de pollution de l'air (cf. Avant-propos).

Il est bien documenté que les impacts continus sur l'environnement et la santé publique des installations pétrochimiques, de l'extraction des combustibles fossiles et de l'élimination des déchets plastiques (incinérateurs ou sites d'enfouissement) frappent plus durement [certains groupes de population](#).

Notons également que [le Canada continue d'exporter](#) des déchets plastiques vers les pays du Sud, où les capacités de recyclage sont dérisoires aux vues des quantités de déchets à traiter.

Greenpeace dénonce ces pratiques comparées à du néocolonialisme et qui perpétuent une forme de racisme environnemental.

Les recommandations de Greenpeace pour construire une véritable économie circulaire dans le cadre d'une relance post covid-19

Les systèmes de recyclage du Canada n'ont jamais été conçus pour gérer la multitude de matières plastiques et la quantité de déchets plastiques générés annuellement. Pour que notre économie puisse fonctionner dans les limites de la nature, il est essentiel de placer les personnes et l'environnement au centre du processus décisionnel. Pour réorienter notre économie vers des solutions justes, vertes et véritablement circulaires, le gouvernement doit:

- **Renforcer l'approche de gestion intégrée des produits en plastique pour prévenir les déchets et la pollution**, notamment en éliminant progressivement tous les plastiques non essentiels d'ici 2030, et en fixant des objectifs assortis de délais pour réduire la production de plastique et développer des modèles de distribution axés sur le réutilisable dans tous les secteurs;
- **Abandonner l'utopie selon laquelle il existe une économie circulaire pour le plastique, et intégrer la création d'une économie centrée sur la réutilisation et le zéro déchet** dans les plans de relance verte de la Covid-19, en commençant par inclure des investissements dans le budget 2021, et en assurant une transition juste pour pour les travailleurs et travailleuses de la pétrochimie et des plastiques;
- **Consulter les communautés autochtones et racisées touchées par la production, le recyclage, l'incinération, l'élimination et la pollution plastique**, notamment en garantissant la possibilité de concevoir et de tirer profit d'une économie circulaire, et en augmentant le financement permettant le développement de solutions pilotées par les communautés;
- **Mettre fin aux subventions et investissements** injectés dans la production pétrochimique et plastique, et dans la valorisation énergétique des déchets, et ce, en toute transparence, une mesure particulièrement attendue de la part des ministres Wilkinson et Freeland;
- **Veiller à ce que les gouvernements et les entreprises privées fassent preuve de transparence vis-à-vis du public** en ce qui concerne la production de plastique actuelle et projetée, la capacité de recyclage, le financement public et les émissions nocives, y compris celles qui contribuent au réchauffement de la planète.